

Un DG engagé...

Récemment, M. Romain Girard, vice-président exécutif et directeur général de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, nous soulignait qu'à titre de directeur d'association, si le Centre patronal n'existait pas, il devrait lui-même effectuer tout le travail requis en matière de santé et de sécurité auprès de ses membres et cela nécessiterait passablement de temps.

« Je suis, a-t-il dit, fort reconnaissant de l'apport du Centre en matière de formation et d'information en santé et sécurité. Les 94 associations patronales membres du Centre ont toutes dans leur charte le développement de la compétence de leurs membres. Lorsque l'on est un organisme à but non lucratif, nous avons un objectif collectif de bien-être et de sécurité, cela fait partie intrinsèque de notre mission. Et le Centre est là pour nous aider à atteindre cet objectif. Nous lui devons beaucoup. Nous devrions le remercier plus souvent. »

L'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) regroupe près de 250 entreprises privées de transport par autobus. Fondée en 1926, elle constitue une force dynamique et engagée dans la promotion du transport par autobus. Elle réunit des entreprises oeuvrant partout au Québec, dans le transport aéroportuaire, urbain, interurbain, nolisé, scolaire, touristique et adapté.

Entièrement dédiée à la cause de l'industrie, l'APAQ participe activement aux enjeux du transport de personnes et, par ses nombreuses actions et interventions, contribue à la valorisation du transport par autobus. Elle s'est intéressée au développement de son secteur dans des volets aussi diversifiés que l'éducation, le tourisme, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, etc.

À titre d'exemple, il y a quelques années, de concert avec l'Université du Québec et, entre autres, l'Association du camionnage, elle a mis en place une chaire en gestion du transport et créé un institut de formation en gestion du transport et de la logistique. Elle visait ainsi une prise en charge de la sécurité routière par les employeurs. Des formations ont alors été mises en place pour les aider à développer des indicateurs de performance, à effectuer des enquêtes et des analyses d'accident et pour le suivi des normes. Le Centre a alors été associé à de la formation à cet effet.

En 1996, l'APAQ a également créé une corporation dans le cadre d'un programme d'assurance en vue de « mutualiser » le risque et de mieux voir à la forma-

tion de ses membres. Ceux-ci gèrent, au total, environ 4000 autobus et autocars.

« Cette corporation, mentionne M. Girard, nous permet d'intervenir sous trois volets importants pour diminuer nos coûts. Il s'agit des volets infractions et prévention, accidents routiers et santé-sécurité. »

« Si mes transporteurs, dit-il, ont moins d'accidents, nous pouvons obtenir un meilleur taux en assurance comme du côté de la CSST. Nous sommes d'ailleurs très heureux de l'aide fournie par le Centre en termes de prévention et de financement. Il nous a permis de mieux cerner certaines lacunes et d'y remédier. »

L'APAQ déploie beaucoup d'efforts pour diminuer l'incidence des risques chez ses membres et pour améliorer l'ensemble des performances de son secteur. Au fil des ans, elle a développé divers projets avec le gouvernement, dont plus de contrôles routiers. Aussi, elle a mis en place des mesures pour les travailleurs qui commettent davantage d'infractions. Pour elle, le volet prévention est très important quand on parle de gestion des risques.

Pour M. Girard, qui siège également au conseil d'administration du Centre patronal à titre d'administrateur, les associations ont grandement intérêt à promouvoir, auprès de leurs membres, cette accessibilité à des services en santé-sécurité hautement reconnus.

Soulignons que l'APAQ a répondu à la suggestion du Centre de créer un hyperlien afin que ses membres connaissent bien les services que nous offrons.

